



Pour les équipements dont vous êtes propriétaire :

#### Directive sur la mise au rebut des appareils électriques et électroniques (WEEE)

En Union Européenne, cette directive indique que ce produit ne doit pas être jeté en fin de vie avec les déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets pouvant porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine, veuillez les séparer des autres déchets et les recycler de façon responsable. Vous devez les déposer dans un point de collecte prévu à cet effet :

- en vous rendant à la déchetterie de votre commune ou de votre ville,
- en contactant l'association à vocation sociale la plus proche de chez vous (exemple Emmaüs, ENVIE),
- en nous remettant gratuitement votre ancien équipement de téléassistance pour tout achat d'un système neuf (reprise un pour un). Nous nous chargeons de sa réintégration dans la filière de recyclage.

Votre appareil utilise des piles Lithium. Lors d'un remplacement, ne jetez pas ces piles avec les déchets ménagers. Contactez le service municipal de traitement des déchets pour connaître l'adresse du site de dépôt le plus proche. Utilisez uniquement des piles du même type ou d'un type équivalent.



EURO PROTECTION SURVEILLANCE,  
CS 70229, FR-67089 STRASBOURG CEDEX 1



SENIOR ASSISTANCE SALP - SAS au capital de 1.500.000 euros - Siège social :  
4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 STRASBOURG - Correspondance abonnés:  
TSA 18625 - 59686 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 493 318 984 - Code APE  
80.20Z. L'activité de service à la personne a été déclarée sous le n° SAP493318984  
délivré par le Préfet du Bas-Rhin le 21/11/2014.

860587\_0001271\_2405



# Sécurité et conformité

Boîtier d'Assistance - Moyens d'alerte

**Important : lire attentivement les instructions d'utilisation.**



L'utilisation des produits qui composent le système de téléassistance doit être conforme aux instructions du fabricant. Il est en particulier important de respecter les consignes de sécurité détaillées dans cette notice.



Je peux nettoyer mon équipement de téléassistance à l'aide d'un chiffon doux et de produit non abrasif. La prise secteur doit pour cela être débranchée.



L'ouverture du Boîtier d'Assistance et notamment le changement de la batterie est strictement réservée à la maintenance qui doit être effectuée par du personnel qualifié.



L'usage de la prise de type Jack située sous le Boîtier d'Assistance est réservée à la maintenance de l'appareil. Veuillez ne rien brancher dans cette prise.



Cet appareil est conforme aux recommandations en matière d'exposition aux fréquences radioélectriques. Il est recommandé de ne pas se tenir de façon prolongée à une distance inférieure à 30 cm du Boîtier d'Assistance.





N° : DDC-010-02

EU DECLARATION OF CONFORMITY  
DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Trademark / Marque : SWING-WS

Models / Modèles	Type
ME-CO8-01	Wrist call button / Bracelet d'assistance
ME-CO8-02	Personnal pendant / Médaille d'assistance
ME-CO8-03	Caller button / Bouton d'assistance

EURO PROTECTION SURVEILLANCE (EPS), 30 Rue du Doubs, 67100 STRASBOURG,

Declare under his responsibility that the product(s) described above is (are) in conformity with the relevant Union harmonization legislation :

Déclare sous son entière responsabilité que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) aux dispositions pertinentes de la législation de l'Union Européenne :

- ▶ Radio Equipment Directive (RED) - 2014/53/UE
- ▶ Restriction of Hazardous Substances (RoHS) Directive - 2011/65/UE

Product(s) is (are) in conformity with the following standards and/or other normative documents :  
Ce(s) produit(s) est (sont) en conformité avec les standards suivants et/ou normes suivantes :Protection of the health and safety of the user | Protection de la santé et de la sécurité de l'utilisateur  
EN 62368-1 : 2014  
EN 62479: 2010Protection requirements with respect to electromagnetic compatibility | Exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique  
EN 50130-4: 2011 / A1: 2014  
EN 301 489-1 V2.2.0 + EN 301 489-3 V2.1.1Good use of the network to avoid harmful interference | Bonne utilisation du spectre radioélectrique de façon à éviter les interférences dommageables  
EN 300 220-2 : V3.1.1 + EN 300 220-3-1 : V2.1.1Restrictions on the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment  
Internal report (EN 50581 : 2012)

When subject to use conforming to the supplier's instructions. Sous réserve d'utilisation conforme aux instructions du fabricant.

Strasbourg, le 04/10/18

François HAESSLER  
Président

EPS - SAS au capital de 1.123.600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.



N° : DDC-002-03

EU DECLARATION OF CONFORMITY  
DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉType : Boitier d' Assistance  
Trademark / Marque : BIRDIE  
Reference range : SWING-WS  
Model : PA-BIR-51

EURO PROTECTION SURVEILLANCE (EPS), 30 Rue du Doubs, 67100 STRASBOURG,

Declare under his responsibility that the product(s) described above is (are) in conformity with the relevant Union harmonization legislation :

Déclare sous son entière responsabilité que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) aux dispositions pertinentes de la législation de l'Union Européenne :

- ▶ Radio Equipment Directive (RED) - 2014/53/UE
- ▶ Restriction of Hazardous Substances (RoHS) Directive - 2011/65/UE

Product(s) is (are) in conformity with the following standards and/or other normative documents :  
Ce(s) produit(s) est (sont) en conformité avec les standards suivants et/ou normes suivantes :Article 3.1 a (protection of the health and safety of persons : Directive 2014/35/EU)  
Article 3.1 a (protection de la santé et de la sécurité des personnes: Directive 2014/35/EU)  
EN 62368-1: 2014 + A11: 2017  
EN 62479: 2010 + EN 62311: 2008Article 3.1 b (protection requirements with respect to electromagnetic compatibility: Directive 2014/30/EU)  
Article 3.1 b (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique: Directive 2014/30/EU)  
EN 50130-4: 2011 / A1: 2014  
EN 301 489-3 V2.1.2 + EN 301489-1 v2.2.3+ EN 301 489-52 V1.1.2Article 3.2 (good use of the network to avoid harmful interference)  
Article 3.2 (bonne utilisation du spectre radioélectrique de façon à éviter les interférences dommageables)  
EN 300220-2: V 3.1.1 + EN 300 220-3-1: V2.1.1 + EN 301 511: V12.5.1Restrictions on the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment  
Internal report (EN 50581 : 2012)

When subject to use conforming to the supplier's instructions. Sous réserve d'utilisation conforme aux instructions du fabricant.

L'Organisme Notifié Emitech (0536) a procédé à l'évaluation de la conformité du produit selon l'annexe III, module B de la directive 2014/53/UE.

Strasbourg, le 22/07/22

François HAESSLER  
Président

EPS - SAS au capital de 1.123.600 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.